

23 déc 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 décembre 2005

Fedra

Reconduction du contrat pour la réalisation, l'impression et l'expédition de Fedra

Reconduction du contrat pour la réalisation, l'impression et l'expédition de Fedra

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a donné son accord pour reconduire, pour l'année 2006, le contrat avec l'entreprise F-Twee de Gand pour la réalisation, l'impression et l'expédition du périodique Fedra. La mission de ce "périodique du fonctionnaire fédéral" est d'informer les fonctionnaires de manière critique et constructive sur ce qui se passe au sein de la fonction publique fédérale. Le périodique Fedra est destiné à tous les membres du personnel, statutaire et contractuel, de l'administration fédérale et à un nombre limité de groupes cibles externes. Il paraît dix fois l'an et chaque édition comporte un tirage de quelque 92.000 exemplaires. Il s'agit de la troisième reconduction du contrat. La dépense pour l'année 2006 s'élève à 925.850,40 euros TVA incluse et sera engagée sur les crédits de l'année budgétaire 2006, prévus pour les projets de modernisation. Une enquête de satisfaction a fait apparaître que pratiquement tous les lecteurs souhaitent continuer à recevoir Fedra.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe